

l'a Note.



Sud-Aquitaine : des territoires qui vieillissent, des stratégies à réinventer

N°13
DÉMOGRAPHIE
MAI 2025

À la lecture des dernières publications de populations légales 2022 par l'Insee (janvier 2025), les bilans naturels de nos territoires présentent plus que jamais des résultats à la baisse. Si la dynamique démographique se poursuit sur le littoral (PLUi Labourd Ouest, Seignanx) et les Communautés d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et Mont-de-Marsan Agglomération, tous les autres EPCI du Sud-Aquain affichent des croissances démographiques moindres : des décélérations qui traduisent des déficits naturels (naissances – décès) de plus en plus importants.

En Sud-Aquitaine, comme pour l'ensemble des pays développés, l'arrivée en âge avancé des populations issues du baby-boom génère un nombre de décès nettement plus important que le nombre de naissances. Sur nos territoires où le poids des seniors est important et celui des jeunes inférieur à ce dernier, la transition démographique est amorcée : la croissance démographique décélère progressivement et, la population vieillit.

Face à ce constat, l'AUDAP a travaillé en collaboration avec l'Institut d'Etudes Démographiques de l'Université de Bordeaux (IEDUB) pour disposer d'éléments chiffrés et prospectifs qui ont été présentés en 2024 à nos membres et sont disponibles sur notre plateforme web de mutualisation de la connaissance territoriale, l'Obsudsaq' : <https://obsudsaq.audap.org>.

Les membres de l'AUDAP ont souhaité mettre en place en 2025 une Mission Mutualisée Augmentée « Vieillir sur nos territoires- Éclairer les possibilités » en vue d'apporter les éléments de connaissance nécessaires à la construction des stratégies territoriales adéquates et les politiques publiques adaptées.

Ce numéro de L'a Note est une première étape qui offre une photographie de la « croissance grise » en soi et met en avant les incidences et les enjeux territoriaux de la transition démographique en cours : il est question de l'allongement de la vie qui ouvre des possibilités de contribuer au renforcement du lien social, de l'importance de l'environnement physique et social pour maintenir nos seniors en bonne(s) santé(s), des leviers et de l'aide informelle pour limiter les situations de perte d'autonomie. Au-delà de ces dimensions sociales, cette transition démographique génère également des opportunités économiques nouvelles et favorise, par l'engagement bénévole des seniors, le dynamisme de l'économie locale.

« En comparaison avec le territoire national, les Pyrénées-Atlantiques et les Landes font partie du « bloc » (un tiers) des départements qui ont une population (déjà) âgée et connaissent un vieillissement marqué. »

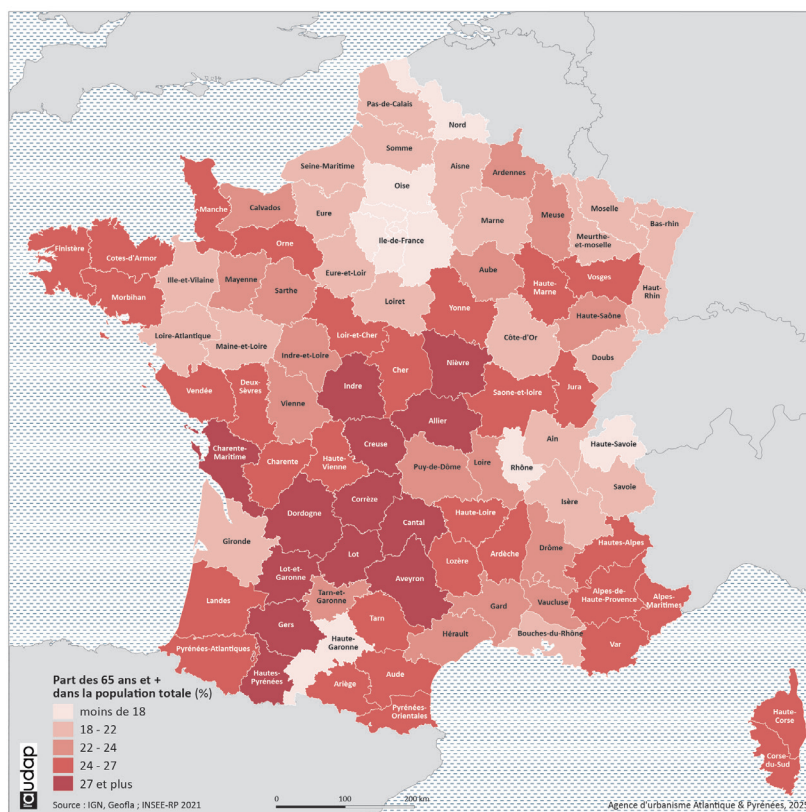
SUD-AQUITAINE : DÉJÀ DES TERRITOIRES ÂGÉS, DEMAIN ENCORE PLUS

Dans l'ensemble des « pays développés », l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée aux âges avancés des générations issues du baby-boom ont pour effet une augmentation du nombre de personnes âgées (vieillessement par le sommet de la pyramide), voire très âgées. Dans le même temps, la baisse de la natalité a pour conséquence un « déficit » de jeunes (vieillessement par la base). Inexorablement, la population vieillit, créant de nouveaux équilibres auxquels les territoires doivent s'adapter.

Une structure âgée des habitants en Sud-Aquitaine

En Sud-Aquitaine, les composantes démographiques, en particulier la prépondérance de séniors (25,7% ont 65 ans et plus / 20,6% au niveau national) et le « déficit » de jeunes (20,6% ont moins de 20 ans / 23,8% au niveau national) contribuent à une structure âgée des habitants. En comparaison avec le territoire national, les Pyrénées-Atlantiques et les Landes font partie du « bloc » (un tiers) des départements qui ont une population (déjà) âgée et connaissent un vieillissement marqué. Toutefois, du fait des effectifs des plus jeunes, relativement plus importants que dans d'autres départements, le Sud-Aquitain ne devrait pas faire partie des territoires où le vieillissement sera le plus impressionnant (La Creuse, le Lot, la Dordogne, la Corrèze, le Gers, La Charente-Maritime, l'Ariège pour citer les départements « voisins », mais également le Cantal, la Nièvre, l'Indre, le Var ...).

Part des 65 ans et plus dans la population totale par département en 2021



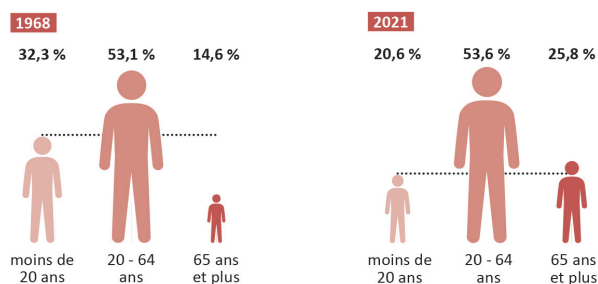
Une accélération du vieillissement de la population ces dernières années

En un peu plus de 50 ans (1968-2021), le nombre de seniors en Sud-Aquitaine a été multiplié par 2,3 (2,2 au niveau national) ; leur poids relatif a augmenté de 11,2 points (+ 8,0 point au niveau national). Sur le même laps de temps, le nombre des moins de 20 ans a diminué :- 11,7 points entre 1968 et 2021 (- 9,9 points au niveau national).

Récemment, entre 2015 et 2021, l'indice de vieillissement (rapport des seniors sur les jeunes) a davantage augmenté, passant de 1,10 en 2015 à 1,25 en 2021 (0,99 en 2010). Autrement dit, le vieillissement de la population s'est accéléré au cours de ces dernières années. La transition démographique est en place. Et ceci constitue dès à présent tout autant une composante incontestable et un enjeu incontournable pour les politiques publiques.

« (...) le vieillissement de la population s'est accéléré au cours de ces dernières années. La transition démographique est en place. »

Répartition de la population par classe d'âges en 1968 et 2021

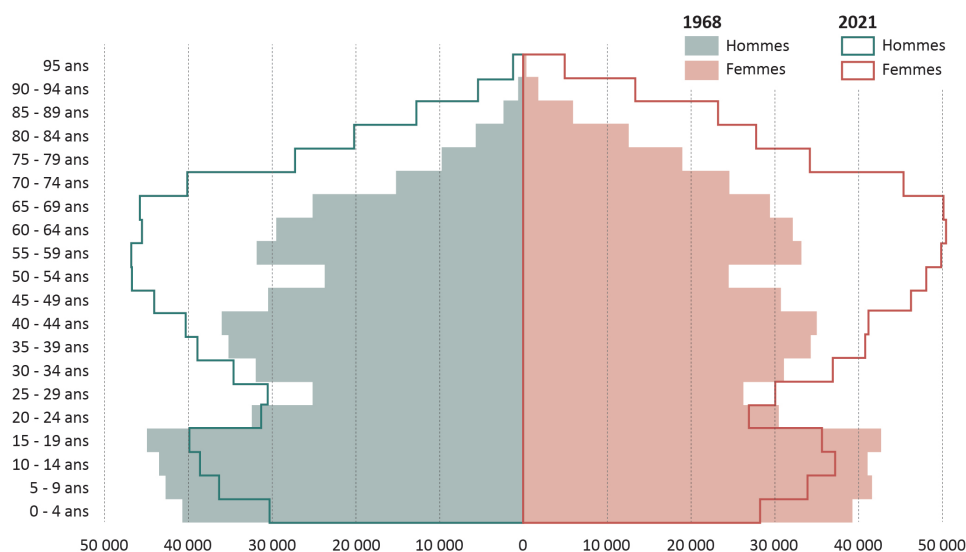


Source : Insee, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire

2,3

En un peu plus de 50 ans (1968-2021), le nombre de seniors en Sud-Aquitaine a été multiplié par 2,3 (2,2 au niveau national), soit + 199 442 personnes âgées de 65 ans et plus entre 1968 et 2021.

Structure de la population en 1968 et 2021



Source : Insee, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire
Tableau communal - population par tranches d'âge quinquennal et sexe - au lieu de résidence

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2025

« Pour toutes les EPCI membres de l'AUDAP, le nombre des 50-64 ans est supérieur aux 65-79 ans. Par conséquent, tous nos territoires vont connaître une accélération du processus de vieillissement de la population. »

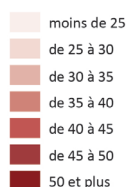
Trajectoires du vieillissement en Sud-Aquitaine

En interne au Sud-Aquain, toutes les EPCI ont des proportions de seniors (65 ans et plus) et de grands séniors (80 ans et plus) supérieures aux moyennes nationales. En 2021, les personnes âgées de 65 ans et plus pèsent 24,5 % de la population*.

Le profil par âge détaillé des habitants permet de dessiner les trajectoires de la « croissance grise » sur les territoires. Les effectifs des tranches d'âge immédiatement inférieures à 65 ans mettent en perspective le rythme du vieillissement à moyen terme. Notons que pour toutes les EPCI, le nombre des 50-64 ans est supérieur aux 65-79 ans. Par conséquent, tous nos territoires vont connaître une accélération du processus de vieillissement de la population à moyen terme. Seule la présence de plus jeunes générations vient réduire localement l'intensité de ce processus.

*source : Insee, base Pop2

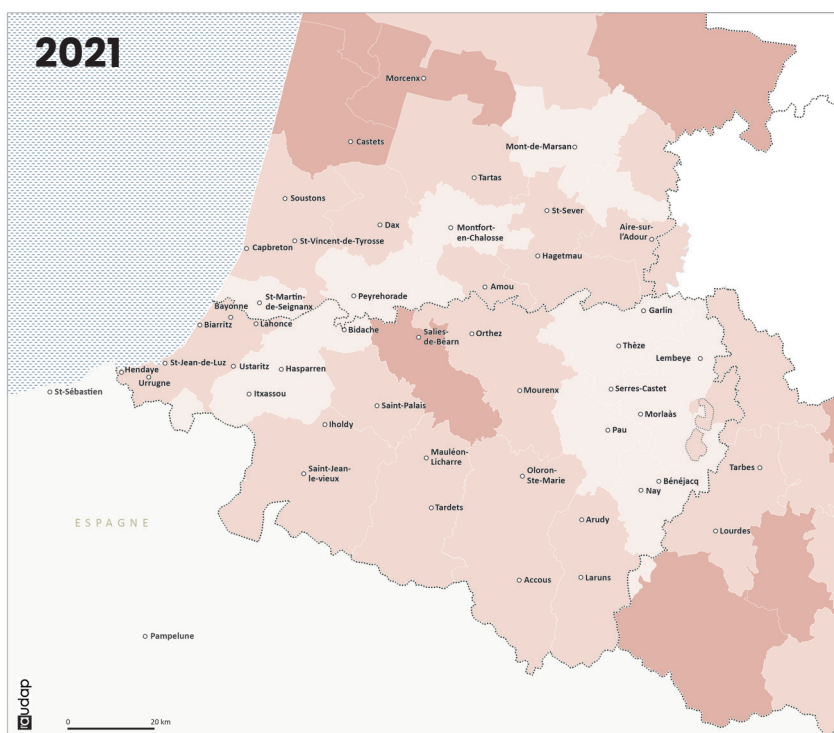
Part des personnes de 65 ans et plus dans la population totale dans le grand Sud-Aquitaine en 2021, 2030 et 2050

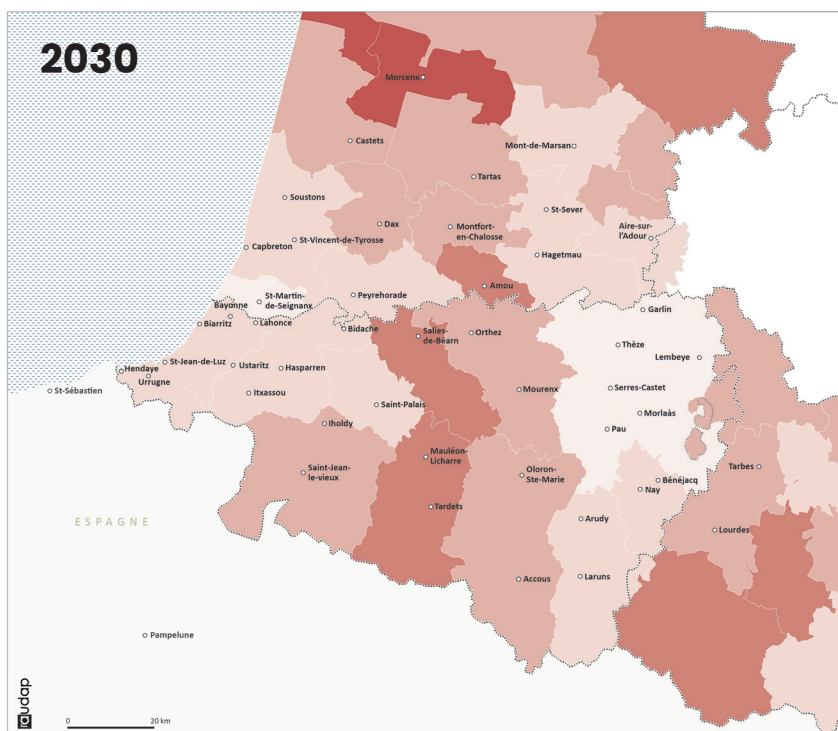


Source : IGN-Admin Express ; INSEE-RP2021 ; Perspectives démographiques en territoires sud-aquitains, IEDUB & AUDAP

24,5 %

En 2021, le Sud-Aquain compte 213 077 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 24,5 % de la population totale.



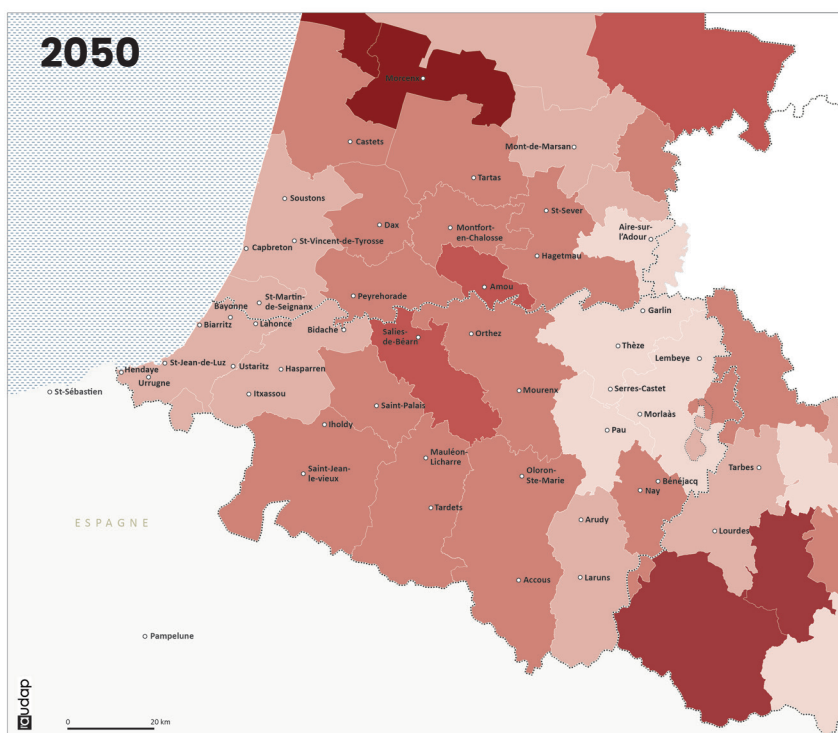


28 %

Dans 5 ans, le Sud-Aquitain compterait 250 415 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 28 % de la population (*Scénario fécondité basse, IEDUB*).

À l'horizon 2030, selon les perspectives démographiques réalisées avec l'IEDUB (peu importe le scénario retenu), 10 des 13 EPCI membres de l'AUDAP dépasseraient les 25 % de seniors et pour 3 d'entre eux (Béarn des Gaves, Haut-Béarn, Lacq-Orthez), le taux est supérieur à 30 %.

La barre des 30 % de seniors sur l'ensemble du territoire serait atteinte en 2038.



32,7%

Dans 25 ans, le Sud-Aquitain compterait 302 928 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 32,7 % de la population (*Scénario fécondité basse, IEDUB*).

À l'horizon 2050, le nombre des seniors est multiplié par 1,4 (en 28 ans). Dans le même intervalle de temps, le nombre des moins de 20 ans diminue (0,87 entre 2022 et 2050).

VIEILLIR PLUS LONGTEMPS, ET EN BONNE SANTÉ : ENJEUX POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Un allongement de la durée de vie qui ouvre des possibilités

28 ans

En 2023, une femme de 60 ans dans les Pyrénées-Atlantiques peut espérer vivre encore 28 ans en moyenne, soit jusqu'à 88 ans. Un homme peut quant à lui espérer vivre 24 ans, soit jusqu'à 84 ans.

12 ans

En 2023, une femme de 65 ans peut espérer vivre encore 12 ans sans incapacité, soit jusqu'à 77 ans en bonne autonomie. Pour un homme, l'espérance de vie sans incapacité est de 10 ans, soit 75 ans.

Les avancées médicales, sanitaires et sociales au fil des décennies ont conduit à une augmentation significative de l'espérance de vie, accompagnée d'un recul de l'apparition des premiers troubles fonctionnels. Cette prolongation de la vie ne se limite pas à une simple augmentation de la durée de vie. Elle offre un véritable éventail d'opportunités, tant pour les personnes que pour la société. Ces années supplémentaires offrent l'opportunité de s'engager dans de nouvelles activités, de s'investir dans la vie associative ou bénévole, renforçant ainsi le tissu social. Au-delà de ces dimensions, le vieillissement s'accompagne également d'effets collatéraux positifs dans de nombreux secteurs : dynamisation de l'économie des loisirs et du tourisme, évolution des formes d'habitat adaptées, facilitation de la transmission du patrimoine, ou encore influence sur l'accès au logement. L'ampleur de ces possibilités et de ces contributions est largement tributaire d'un facteur : la santé.

Importance de l'environnement physique et social

Même si certaines différences observées dans l'état de santé des personnes âgées sont d'ordre génétique, la plupart d'entre elles s'expliquent par l'environnement physique et social, notamment le logement, le quartier et les communautés où ces personnes vivent. Les environnements physiques et sociaux ont une incidence sur la santé soit directement, soit au travers d'obstacles ou d'incitations qui influent sur les possibilités, les décisions et les comportements. Ils permettent aux gens de faire ce qui est important pour eux, malgré les pertes de capacité. Il s'agit par exemple de bâtiments et de transports publics sûrs et accessibles ou encore d'endroits où il est facile de marcher. De ce fait, il est primordial que les actions de santé publique face au vieillissement se fassent dans des approches axées sur la personne et sur l'environnement qui, non seulement, compensent en partie les pertes associées au vieillissement, mais aussi renforcent le rétablissement, l'adaptation et le développement psychosocial.

Des années de vie en situation de perte d'autonomie

Avec l'âge, le risque de perte d'autonomie augmente, principalement en raison de la dégradation de la santé, mais aussi selon l'adaptation de l'environnement de vie (logement, quartier). Prévenir les troubles fonctionnels et accompagner les personnes âgées dans leurs activités quotidiennes sont essentiels pour limiter la perte d'autonomie. Le niveau d'autonomie est mesuré par des indicateurs comme le GIR (Groupe Iso-Ressources), qui détermine notamment l'accès à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Si la dépendance progresse avec l'âge, la majorité des seniors restent autonomes jusqu'à un âge avancé. Cependant, les femmes sont plus fréquemment concernées que les hommes. Enfin, la dépendance est généralement plus forte en institution qu'à domicile, sauf après 90 ans.



PERTE D'AUTONOMIE : LES CHIFFRES CLÉS

2 % des 70-74 ans perçoivent l'APA (fin 2017).

6 % des 75-79 ans, 13 % des 80-84 ans, > 25 % des 85-89 ans.

Près de 50 % des 90-94 ans, 75 % des 95 ans et plus.

Femmes : 11 % entre 75-84 ans et 40 % après 85 ans perçoivent l'APA.

Hommes : 6 % entre 75-84 ans et 27 % après 85 ans.

6 résidents sur 10 en établissement sont fortement dépendants (GIR 1 ou 2).

À domicile, la forte dépendance concerne moins d'**1 personne sur 5 dépendante**.

Le rôle pilier de l'aide informelle aux personnes âgées en perte d'autonomie

Avec 1,4 % de son PIB en 2014 consacré aux politiques publiques d'aide à l'autonomie des personnes âgées, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE (1 % à 1,5 %). Le reste à charge pour l'usager demeure toutefois très important : plus de 90 % des personnes ne sont pas en mesure de le financer sur la base de leur seul revenu.

En 2021, le revenu annuel médian des personnes âgées de 75 ans et plus* sur les EPCI du Sud-Aquitain oscille entre 21 050 euros (Béarn des Gaves) et 24 940 euros (Maremne Adour Côte-Sud) ce qui n'est pas négligeable au regard des tranches d'âge inférieures à 50 ans.

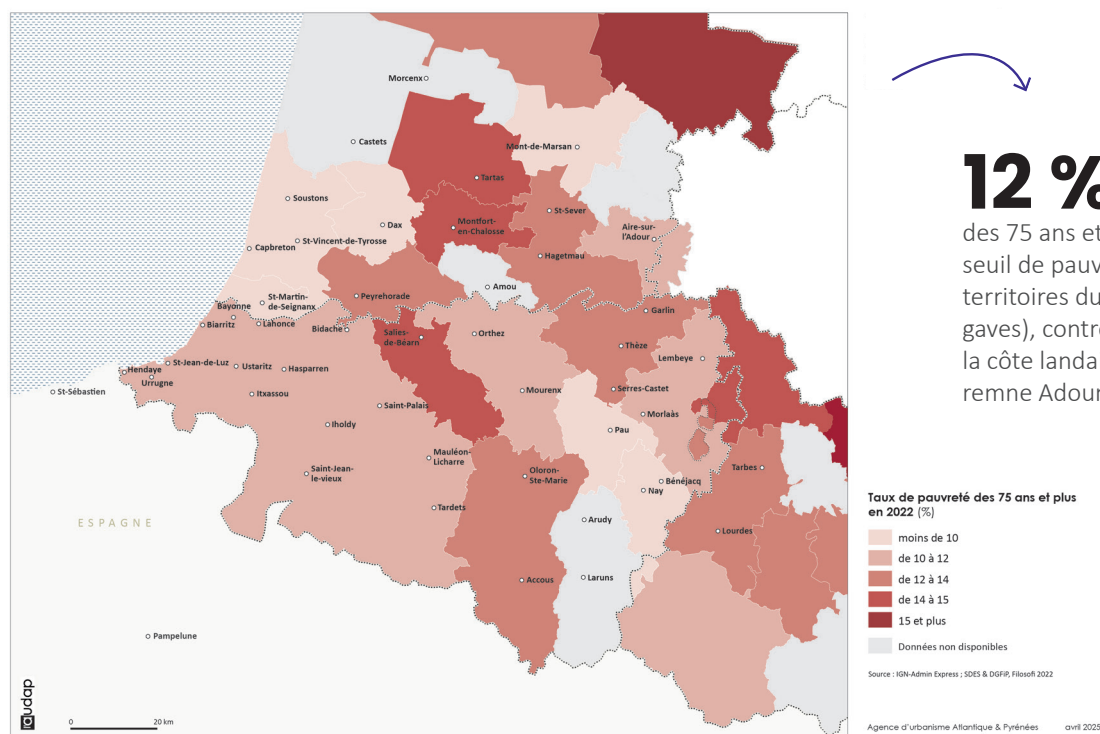
Malgré un pouvoir d'achat médian supérieur à celui du reste de la population, on observe de fortes disparités territoriales du taux de pauvreté estimé au seuil de 60 % du revenu** : Béarn des Gaves, le Pays d'Orthe-et-Arriens, les Luys en Béarn et le Haut-Béarn affichent, par exemple plus de 12 % de ménage « pauvres » chez les 75 ans et plus en 2021. Sur Maremne Adour Côte-Sud et le Seignanx, les ménages « pauvres » ne représentent, respectivement, que 7,8 % et 6,6 % des 75 ans et plus en 2021.

L'aide apportée par l'entourage s'avère donc un pilier majeur du système de protection sociale : elle concerne en moyenne 80 % des personnes âgées dépendantes. En France, comme en Allemagne, près de 10 % des personnes âgées en perte d'autonomie cohabitent avec l'un de leurs enfants. En revanche, 40 % de personnes âgées dépendantes vivent seules en France. Face à l'augmentation du nombre de seniors, il devient indispensable de renforcer les ressources publiques et d'adapter les politiques d'accompagnement.

* Source : DGFIP & Insee, base Filosofi - Niveau de vie détails

** Source : DGFIP & Insee, base Filosofi - Taux de pauvreté détails

Taux de pauvreté des personnes de 75 ans et plus dans le grand Sud-aquitain en 2022



Définitions

Les mécanismes de la croissance démographique

L'évolution de la population sur un territoire repose sur deux mécanismes : le solde naturel (naissances – décès) et le solde migratoire (arrivées – départs de population). Hors phénomènes exceptionnels exogènes (épidémie, guerre ...) ou endogènes (catastrophe naturelle ...), les composantes de ces mécanismes sont globalement de nature structurelle : elles s'inscrivent de manière profonde et à long terme dans nos sociétés.

Niveau d'autonomie des personnes âgées

Le GIR (Groupe Iso Ressources) est un indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome) et résultant de l'évaluation par un professionnel. Est considérée comme personne âgée dépendante toute personne de 60 ans ou plus classée dans les GIR 1 à 4, ainsi reconnue comme ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'autonomie). À ce titre, elle se voit accorder le droit à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), qui couvre une partie du coût d'une aide humaine pour les activités de la vie courante.

Espérance de vie à la naissance / Espérance de vie à 60 ans

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'espérance de vie à 60 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans dans les conditions de mortalité par âge de l'année. Cet indicateur prend donc davantage en considération les progrès médicaux, sanitaires et sociaux qui concourent à l'allongement de l'espérance de vie.

Ressources

Le grand Sud-Aquitain, entre dynamisme démographique et contrastes territoriaux

janvier 2025, <https://urlr.me/Wj3b5t>

À travers l'analyse de trois supports cartographiques dynamiques, l'AUDAP propose d'explorer les rythmes, les soldes, et les modalités de cette croissance démographique sur des pas de temps de 5 et 6 ans (2011/2016 et 2016/2022). Ces outils cartographiques révèlent une accélération récente des flux migratoires et une concentration des nouveaux arrivants sur les pôles les plus attractifs, au détriment des zones plus enclavées, où le vieillissement de la population pèse de plus en plus sur le bilan naturel.

Projections démographiques à horizon 2050

janvier 2025, <https://urlr.me/7FuXpG>

À la demande de l'AUDAP, l'Institut d'Etudes Démographiques à l'Université de Bordeaux (IEDUB) a réalisé des estimations de population à l'horizon 2050 pour les départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées à l'échelle des EPCI et des zonages PLUi pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Accès réservé aux membres de l'Agence.

AUDAP

Agence d'Urbanisme Atlantiques & Pyrénées

2 allée des Platanes, 64100 Bayonne

1 rue Lapouble, 64000 Pau

05 59 46 50 10 • audap.org

[audap - LinkedIn](#)

Crédits photos :

AUDAP - Creative Commons BY-NC-ND

Direction de la publication :

Denis CANIAUX

Rédaction & réalisation graphique :

Virginie BOILLET,

Ludovic RÉAU, Emmanuelle RABANT

Impression : AUDAP sur

Papier Evercopy Plus 100% recyclé

Certification FSC, Blue Angel

et Ecolabel EU | Mai 2025



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées